



Faire place nette de la bonne manière... **Volume 18, Numéro 5, Mai 2026** pour un environnement plus vert

Le mois de mai s'installe avec ses promesses de renouveau. La nature reprend vie, les journées s'allongent... et avec elles, cette envie bien ancrée de faire du ménage. On ouvre les fenêtres, on trie, on désencombre. Mais au-delà du simple grand ménage printanier, c'est aussi l'occasion de poser un geste concret pour notre environnement.

Car faire le ménage chez soi, c'est bien... mais bien disposer de ce dont on se départit, c'est encore mieux.

Déposer les bonnes matières aux bons endroits

Bien trier ses matières, ce n'est pas compliqué... mais ça fait toute une différence! Trop souvent, des objets prennent le mauvais chemin et finissent à l'enfouissement alors qu'ils auraient pu être recyclés ou réutilisés.

Sur le plan **environnemental**, ça veut dire plus de déchets qui s'accumulent, plus de pollution et des ressources gaspillées. Pourtant, en triant correctement, on permet à plusieurs matières d'avoir une deuxième vie et on protège notre environnement.

Il y a aussi un aspect **financier** à ne pas négliger. Quand les matières sont mal triées, ça coûte plus cher à gérer : transport inutile, contamination des bacs, refus au centre de tri... Et ces coûts-là, on les paie tous, collectivement. À l'inverse, bien trier permet de réduire les dépenses et de mieux utiliser les ressources.

Et même sur le plan **humain**, ça compte. Un mauvais tri peut compliquer le travail des employés et même poser des risques pour leur sécurité, surtout quand des matières dangereuses se retrouvent au mauvais endroit. À l'inverse, bien trier, c'est aussi encourager le réemploi et soutenir des initiatives locales.

Bref, chaque matière a sa place : bac de récupération, écocentre, points de dépôt spécialisés... Prendre quelques secondes pour bien trier, c'est un petit geste qui a de grands impacts!

Les résidus domestiques dangereux (RDD)

Dans nos maisons, on retrouve parfois des produits qui semblent banals, mais qui peuvent être nocifs pour l'environnement et la santé. C'est le cas des peintures, huiles, piles, solvants, aérosols ou encore certains produits nettoyeurs.

Ces résidus domestiques dangereux (RDD) ne doivent jamais être jetés à la poubelle, ni versés dans l'évier ou les égouts. Même en petite quantité, ils peuvent contaminer les sols, l'eau et nuire à la faune, en plus de représenter un risque pour les travailleurs qui manipulent les matières résiduelles.

La bonne façon de s'en départir est simple : les apporter dans un point de dépôt prévu à cet effet, souvent disponible à l'écocentre ou lors de collectes spéciales.

Bien gérer ses RDD, c'est poser un geste responsable pour protéger notre eau potable, nos milieux naturels et notre qualité de vie. Un petit effort de tri qui a un grand impact pour toute la communauté.

Les matières recyclables

Chaque jour, on utilise une foule de contenants, d'emballages et de papiers imprimés... et la bonne nouvelle, c'est que plusieurs d'entre eux peuvent avoir une deuxième vie grâce au recyclage!

Boîtes de carton, bouteilles de plastique, pots, canettes, papiers et circulaires : une fois bien **vidés, rincés et propres**, ces items peuvent être récupérés et transformés en nouveaux produits. C'est une façon simple de réduire la quantité de déchets et de préserver nos ressources naturelles. Le plus important, c'est de prendre quelques secondes pour bien se poser la question :

**Est-ce un contenant, un emballage
ou un imprimé?**

Si la réponse est oui, il a sa place dans le **bac de récupération (bac bleu)**. Pas besoin de se compliquer la vie : un bon réflexe de tri fait toute la différence pour l'environnement et pour l'efficacité du recyclage.

En somme, mieux on trie à la maison, plus on donne de la valeur à ce qu'on consomme chaque jour.



Les résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)

Avec le retour du beau temps, plusieurs profitent du printemps pour faire des rénovations, réparer ou améliorer leur maison. Bois, gypse, bardeaux d'asphalte, métal ou autres matériaux de construction s'accumulent vite... mais ils ne doivent pas tous finir dans le même bac.

Ces résidus doivent être apportés aux lieux prévus pour leur traitement, comme l'écocentre. Plusieurs de ces matériaux peuvent être triés, récupérés et parfois même valorisés plutôt que d'être simplement enfouis.

En les déposant au bon endroit, on réduit la quantité de déchets et on donne une meilleure chance à ces matières d'être réutilisées dans d'autres projets.

Donner plutôt que jeter

Avant de jeter un vêtement, un meuble ou un objet encore en bon état, pensons au réemploi. Des organismes comme la [Ressourcerie le Filon vert](#), la [boutique ÉCONOMODE](#) de la Maison St-André ou la [Friperie au coin de l'entraide](#) permettent de prolonger la vie de plusieurs items du quotidien.

Donner, c'est simple : ce qui ne nous sert plus peut devenir utile à quelqu'un d'autre. C'est aussi une belle façon de réduire nos déchets tout en soutenant des organismes et des initiatives locales.

Un petit geste qui fait du bien à l'environnement... et à la communauté.

L'approche de la MRC en gestion des matières résiduelles

La MRC travaille activement à améliorer la gestion des matières résiduelles sur son territoire. Par la mise en place d'infrastructures adaptées, la sensibilisation et le développement de solutions durables, elle cherche à réduire l'enfouissement et à augmenter la valorisation des matières.

Mais ces efforts ne peuvent fonctionner pleinement sans la participation citoyenne : bien trier, réduire à la source, réutiliser et donner une seconde vie aux objets sont de petits gestes qui deviendront payants.

C'est ensemble que nous pouvons faire une réelle différence pour un territoire plus propre et plus durable.

Les encombrants

Un vieux sofa, un électroménager défectueux ou un meuble qu'on n'utilise plus... avant de les envoyer à la poubelle, il vaut la peine de se poser une question simple : *est-ce qu'il pourrait encore servir à quelqu'un?*

Les encombrants peuvent souvent être récupérés lors de collectes spéciales ou apportés à l'écocentre. Et dans bien des cas, ils peuvent être réparés, recyclés ou réutilisés.

Donner une seconde vie à ces objets, c'est éviter du gaspillage et réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement.

Un ménage qui fait du bien... pour tous

Le grand ménage du printemps n'est pas seulement une habitude saisonnière. C'est une belle occasion de poser des gestes simples, mais importants, pour notre environnement.

En mai, prenons le temps de faire un ménage réfléchi. En déposant les bonnes matières aux bons endroits, nous contribuons tous à un milieu de vie plus sain et plus durable.



CONSEIL EXPRESS...

Liens utiles : Horaire de l'Écocentre 2026 et Matières acceptées
[ZéroDéchetAO.ca](#)

Contactez-nous :
pour toutes informations,

ZeroDechet@mrcao.qc.ca / [819 339-5671](tel:819-339-5671), poste 257

ÉCOCENTRE ET CENTRE DE VALORISATION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (CVMR)
15, boulevard Industriel, La Sarre
819-333-2807



MRC D'ABITIBI-OUEST
11, 5e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K7
819-339-5671

ZeroDechet@mrcao.qc.ca
ZeroDechetAO.ca



Ce qui ne doit **JAMAIS** entrer dans un bac roulant

Volume 18, Numéro 4, Avril 2026

Le tri des matières résiduelles repose sur une idée simple : chaque matière a sa filière. Or, certains résidus ne devraient jamais se retrouver dans un bac roulant, ni bleu (recyclage), ni vert ou noir (ordures), ni même brun (organique). Ce sont des matières à risque. Lorsqu'elles sont mal disposées, elles deviennent dangereuses pour les citoyens, les travailleurs, les équipements... et l'environnement.

Parmi les erreurs les plus préoccupantes observées sur le territoire : les cendres, les résidus domestiques dangereux (RDD) et les appareils électroniques.

Les cendres : un incendie peut commencer dans un camion

Chaque hiver, les collectes font face à un problème récurrent : des cendres encore chaudes déposées dans les bacs.

Même lorsqu'elles semblent froides, les cendres peuvent conserver de la chaleur pendant plusieurs jours. En milieu fermé comme un bac roulant ou un camion, elles peuvent facilement rallumer un feu au contact du papier, carton ou plastique.

Conséquences possibles :

- incendie dans le bac à la résidence;
- incendie dans le camion de collecte;
- feu au centre de transfert ou à l'enfouissement;
- mise en danger des travailleurs;
- interruption du service de collecte;
- dommages matériels majeurs.

Chaque année, au Québec, plusieurs incendies de camions de déchets sont causés par des cendres mal refroidies.



Bonnes pratiques :

- laisser refroidir minimum 7 jours dans un contenant métallique avec couvercle;
- entreposer à l'extérieur, loin du bâtiment;
- humidifier légèrement au besoin;
- apporter ensuite à l'écocentre ou disposer selon les consignes municipales.

👉 Une cendre tiède dans un bac peut incendier tout un circuit de collecte.

Les RDD : petits contenants, grandes contaminations

Peintures, solvants, huiles, pesticides, bonbonnes sous pression, piles, produits chimiques domestiques. Ces matières sont appelées résidus domestiques dangereux. Elles ne doivent jamais aller ni au recyclage ni aux ordures. Pourquoi ? Parce qu'une fois compactées, elles s'ouvrent, fuient ou explosent.

Conséquences environnementales :

- contamination des matières recyclables;
- pollution des sols et des eaux;
- émissions toxiques;
- risques pour la santé humaine.

Un simple pot de peinture peut rendre inutilisable un chargement complet de papier et carton.

Conséquences financières :

- nettoyage spécialisé;
- refus de chargement au centre de tri;
- enfouissement forcé;
- hausse des coûts municipaux.

Bon réflexe

👉 Les RDD doivent être apportés à l'écocentre c'est gratuit et sécurisé.





L'électronique : une mine urbaine qu'on jette encore trop souvent

Téléviseurs, ordinateurs, cellulaires, petits appareils, batteries rechargeables. Ces objets contiennent :

- des métaux rares;
- du cuivre;
- de l'or;
- de l'aluminium;
- mais aussi du plomb et du mercure.

Lorsqu'ils sont jetés dans un bac :

- ils brisent les équipements de tri;
- ils contaminent les matières;
- ils libèrent des contaminants à l'enfouissement.

Et surtout : on perd une ressource précieuse.

Ces appareils doivent être dirigés vers la filière spécialisée de récupération électronique, financée par les fabricants.



Pourquoi c'est important

Le système de gestion des matières fonctionne comme une chaîne. Une seule mauvaise matière peut :

- contaminer un chargement complet;
- provoquer un feu;
- arrêter une installation;
- blesser un travailleur;
- augmenter les taxes municipales.

Autrement dit, le bon bac ne suffit pas; il faut la bonne matière dans le bon bac.

Le principe simple à retenir

Si c'est dangereux, électronique, sous pression, chimique ou chaud : ce n'est pas un bac roulant... c'est l'écocentre.

Prendre quelques minutes pour bien disposer d'une matière évite des conséquences majeures pour toute la collectivité.

Autres matières problématiques fréquemment retrouvées :

- ✗ bonbonnes de propane et aérosols : risque d'explosion dans les compacteurs;
- ✗ batteries lithium-ion (outils, vélos, vapoteuses) : cause majeure d'incendies dans les centres de tri au Canada;
- ✗ textiles et cordages : s'enroulent dans les équipements et stoppent les opérations;
- ✗ vaisselle, céramique, miroirs : contaminent le verre recyclable.

LA GESTION RESPONSABLE DES MATIÈRES COMMENCE PAR UN SEUL GESTE : SE POSER LA QUESTION AVANT DE FERMER LE COUVERCLE.

CONSEIL EXPRESS...

Liens utiles : Horaire de l'Écocentre 2026 et Matières acceptées
ZéroDéchetAO.ca

Contactez-nous :
pour toutes informations,

ZeroDechet@mrcao.qc.ca / 819 339-5671, poste 257





LE FAUX RECYCLAGE COÛTE CHER...

Volume 18, Numéro 3, Mars 2026

Quand le bac bleu devient un bac vert déguisé

Chaque semaine, nous déposons notre bac bleu en croyant poser un geste simple pour l'environnement. Pourtant, sur le terrain, la réalité est bien différente : la MRC observe actuellement un relâchement marqué dans la qualité du tri. Résultat : des matières recyclables prennent le chemin de l'enfouissement, et la collectivité en paie la facture... écologiquement et financièrement.

Le recyclage : un geste collectif fragile

Au cours des dernières années, la population s'est approprié le recyclage. Le bac bleu fait désormais partie du quotidien. Mais depuis quelques mois, nos centres de tri et nos opérateurs de collecte constatent une hausse importante de contamination : sacs de déchets domestiques, résidus alimentaires, textiles, jouets, couches, verres souillés, vaisselle... tout se retrouve dans le bac destiné aux matières recyclables.

Or, contrairement à la perception populaire, le recyclage n'est pas un système capable de « trier à notre place ». C'est un système industriel précis qui dépend directement de la qualité du geste citoyen. Et une règle simple change tout :

👉 Un seul bac contaminé peut contaminer tout le chargement du camion.

Lorsque les résidus organiques et déchets mélangés se dispersent et souillent le papier et le carton, même les matières bien triées deviennent inutilisables. Le résultat est brutal : le chargement complet est refusé au centre de tri... et redirigé vers l'enfouissement.



Des conséquences environnementales bien réelles

Lorsqu'un chargement de recyclage est rejeté, les impacts sont majeurs :

Augmentation des gaz à effet de serre

Les matières recyclables, surtout le papier et les fibres, se décomposent à l'enfouissement et produisent du méthane, soit un gaz à effet de serre beaucoup plus puissant que le CO₂;

Gaspillage de ressources naturelles

Recycler permet d'éviter d'extraire du pétrole (plastique), des arbres (papier) ou du minerai (métal). Quand la matière est contaminée, il faut recommencer la production à zéro;

Perte d'énergie

Chaque produit recyclé représente de l'énergie économisée. Un chargement rejeté = toute cette énergie gaspillée;

Perte de crédibilité du système

Moins la matière est de qualité, moins les recycleurs peuvent la valoriser. À long terme, cela fragilise toute la chaîne du recyclage.

Des conséquences financières... payées par tous

Depuis la modernisation du système québécois sous la responsabilité de Éco Entreprises Québec, les producteurs financent la collecte sélective.

Mais la contamination a toujours un coût municipal, voici pourquoi :

- Les chargements refusés doivent être transportés vers l'enfouissement;
- La MRC paie les frais de transport et de disposition;
- Les revenus tirés de la vente de matières recyclables diminuent;
- Les contribuables absorbent la différence.

Un bac mal trié ne pénalise pas seulement son propriétaire... il pénalise toute la communauté !



Mal recycler augmente directement le compte de taxes.



Recycler, ce n'est pas seulement bien faire... c'est éviter de défaire tout le travail collectif

Mieux récupérer pour bien recycler...

Contenants, emballages, imprimés... C'est tout!

Pour les reconnaître, c'est facile! Pour en savoir un peu plus, cliquer sur le bac...

➤ Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle;



➤ Un emballage sert à transporter facilement un produit;



➤ Les imprimés ce sont toutes sortes de papiers qui ne sont pas destinés à un usage alimentaire, sur lesquels on peut retrouver des textes, des motifs ou des images.



Un petit geste, un grand impact

Le recyclage fonctionne seulement si chaque citoyen fait sa part correctement.

Aujourd'hui, le défi n'est plus la participation, elle est excellente. Le défi est la qualité.

Le bac bleu n'est pas une poubelle plus écologique. C'est une matière première destinée à redevenir un produit.

Et la différence entre recycler et enfouir tient souvent à un simple geste :

Prendre trois secondes pour vérifier ce qu'on y dépose.



À quoi sert le formulaire?

Disponible en ligne uniquement, il vous permet de signaler un problème avec votre bac roulant (bleu), utilisé pour la collecte des matières recyclables.

Pourquoi seulement le bac bleu?

Avec la modernisation de la collecte sélective, Éco Entreprises Québec prend en charge la réparation ou le remplacement des bacs de recyclage bleus. Le bac vert (déchets) demeure la propriété du citoyen. Il est donc de votre responsabilité de vous assurer qu'il soit conforme et en bon état.

Important à savoir :

Votre bac ou une composante de votre bac est brisé...Vous devez faire une demande de **réparation** ou de **remplacement**. Une photo doit obligatoirement être jointe au formulaire. Les informations fournies permettront au fournisseur USD Global de traiter votre demande dans les meilleurs délais.

Merci de remplir tous les champs requis, de fournir des informations exactes et de décrire clairement le problème rencontré avec votre bac.

Volume 18, Numéro 3, Mars 2026

Les bonnes pratiques...

Voici les règles simples qui assurent un recyclage de qualité :

Toujours en vrac : Aucune matière recyclable dans un sac. Le camion de collecte et le centre de tri doivent voir les matières.

Vider et compacter : Videz bien les contenants et aplatissez les boîtes de carton et les contenants en plastique.

Rincer légèrement : Un rinçage rapide suffit pour éviter les odeurs et la contamination, il n'est pas nécessaire de les laver parfaitement.

Bouchons : Laissez les petits bouchons (moins de 5 cm) sur les contenants en plastique.

Papier d'aluminium : Mettez-le en boule avant de le jeter.

Respecter la règle des contenants et emballages seulement : Si ce n'est ni un contenant, ni un emballage, ni un imprimé → ce n'est pas du recyclage.

En cas de doute : poubelle ou écocentre - Mieux vaut un objet à la poubelle qu'un chargement entier perdu.

CONSEIL EXPRESS...

Liens utiles : Bac impact : matières recyclables
ZéroDéchetAO.ca

Contactez-nous :
pour toutes informations,

✉ ZeroDechet@mrcao.qc.ca / ☎ 819 339-5671, poste 257



Volume 18, Numéro 1, Février 2026

L'envers de l'hiver! Ce qui se cache dans nos bacs.

L'hiver transforme nos habitudes de consommation. Par précaution, par confort ou par crainte de manquer, nous avons tendance à remplir davantage nos réfrigérateurs et congélateurs, surtout à l'approche d'une tempête ou d'une période de grands froids. Pourtant, cette surconsommation hivernale entraîne un phénomène souvent sous-estimé : le

gaspillage alimentaire. Contrairement à l'été, où les pertes sont plus visibles (fruits avariés, restes oubliés au fond du réfrigérateur), le gaspillage en hiver se fait de manière plus discrète. Les aliments sont achetés en grande quantité, stockés, puis parfois oubliés jusqu'à dépasser leur date de consommation. Résultat : des aliments encore consommables finissent à la poubelle.

Le surachat avant les tempêtes : un réflexe coûteux

Avant une tempête annoncée, il est fréquent de faire des réserves « au cas où ». Si cette prudence est compréhensible, elle mène souvent à des achats en double ou en trop grande quantité. Produits frais, pains, plats préparés et collations s'accumulent rapidement. Une fois la tempête passée, ces aliments sont parfois délaissés au profit d'autres repas, ce qui augmente le risque de pertes.

Ce réflexe a un coût non seulement pour le portefeuille, mais aussi pour l'environnement. Chaque aliment gaspillé représente de l'énergie utilisée pour sa production, son transport et sa transformation, sans jamais remplir sa fonction première : nourrir.

Réduire le gaspillage, c'est réduire les coûts et les émissions

Réduire le gaspillage alimentaire en hiver, c'est poser un geste concret pour l'environnement et pour son budget. Moins d'aliments jetés signifie moins de déchets à traiter, moins d'émissions de gaz à effet de serre et une meilleure utilisation des ressources.

L'hiver est peut-être une saison de ralentissement, mais il demeure un moment clé pour adopter des habitudes durables. En achetant mieux, en conservant intelligemment et en valorisant les restes, chacun peut contribuer à réduire un problème invisible... mais bien réel.

Bon à savoir... les cendres!

En période hivernale, le chauffage au bois est courant, mais les cendres qui en résultent sont souvent mal gérées. Pourtant, avec de bonnes pratiques, elles peuvent être manipulées de façon sécuritaire et responsable. En petite quantité, elles peuvent avoir certaines utilités. Mal utilisées, elles deviennent toutefois un risque pour la sécurité et l'environnement. Une mauvaise gestion des cendres peut provoquer des incendies, endommager les équipements de collecte et compromettre les efforts de valorisation des matières résiduelles.

Un simple geste de prudence protège les travailleurs, les infrastructures et l'environnement.



Attention : un excès de cendres peut déséquilibrer les sols et nuire à la végétation.

Bonnes pratiques à adopter

- Laisser les cendres refroidir complètement pendant au moins 7 jours.
- Les entreposer dans un contenant métallique muni d'un couvercle, placé à l'extérieur, loin des bâtiments.
- Ne jamais déposer les cendres chaudes ou tièdes dans un bac roulant ou un sac.
- Ne **JAMAIS** mettre les cendres au bac bleu.

Utilisations possibles (avec modération)

- Sur les surfaces glacées, une petite quantité peut améliorer l'adhérence.
- Dans certains cas, elles peuvent servir d'amendement pour les sols acides, à condition d'être utilisées prudemment et en très faible quantité.

CONSEIL EXPRESS...

Votre calendrier de collecte est toujours disponible
ZeroDechetAO.ca

Contactez-nous :
pour toutes informations,

ZeroDechet@mrcao.qc.ca / [819 339-5671](tel:8193395671), poste 257



Volume 18, Numéro 1, Janvier 2026

Nouvelle année, nouveaux réflexes Verts!



Le mois de janvier marque le début d'une nouvelle année... et un moment idéal pour adopter de bonnes résolutions en matière d'environnement. À la MRC d'Abitibi-Ouest, nous croyons fermement qu'un geste simple peut avoir un grand impact. Que ce soit dans vos habitudes de tri, vos choix de consommation ou vos pratiques hivernales, chaque action compte. Et pour vous accompagner, l'application web « ZeroDechetAO.ca » est votre meilleur allié pour 2026 !

CONSEILS EXPRESS D'HIVER :



0.5 mètre (2 pieds) de dégagement autour du bac

Un espace dégagé permet au bras mécanique du camion de saisir le bac sans risque de bris. Évitez d'entasser la neige autour ou devant vos bacs après le déneigement.

Si vous remarquez que votre voisin a de la difficulté à dégager ses bacs, un coup de pelle peut faire toute la différence.

Roues vers la maison

L'orientation correcte facilite la prise en charge du bac et réduit les risques de renversement. Placez vos bacs en bordure de rue, sans gêner le déneigement municipal.

Un rappel amical sur la bonne orientation des bacs contribue à des collectes plus efficaces pour toute la rue.

Couvercle libre de neige et de glace

Un couvercle gelé empêche le contenu d'être complètement vidé. Prenez quelques secondes pour retirer la neige ou la glace qui s'y accumule.

Après une tempête, prendre deux minutes pour dégager aussi le couvercle du bac voisin peut éviter à celui-ci un refus de collecte.



Projecteur sur nos services : l'Écocentre

Lors de votre prochaine visite :

- ✓ arrivez avec vos matières déjà triées;
- ✓ présentez-vous au préposé à l'accueil;
- ✓ suivez la signalisation et les orientations sur le site.

Un mot important : **Merci!**

« Merci à nos employés du CVMR, dont le travail assure chaque jour un tri efficace et sécuritaire pour tous. »

Pas sur un banc de neige

Un bac posé sur un amas de neige risque de tomber ou d'être inaccessible pour le camion. Déposez-le sur une surface stable et déneigée.

Si vous poussez la neige, laissez un espace pour les bacs de vos voisins afin de ne pas compliquer leur collecte.

Réflecteur visible

En hiver, les collectes ont souvent lieu dans l'obscurité ou lors de visibilité réduite. Un réflecteur ou une bande réfléchissante aide le conducteur à repérer vos bacs rapidement et sécuritairement.

Encourager tout le voisinage à en installer améliore la sécurité de toute la rue.

Sortir le bac la veille... jamais après la collecte

Pour éviter de manquer le passage, sortez votre bac la veille, surtout en hiver où l'horaire peut varier légèrement selon les conditions météo. Assurez-vous qu'il est accessible sans obstacle.

Un voisin peut vous rappeler l'horaire si vos bacs ne sont pas sortis, ça évite bien des oublis !

L'hiver, on s'entraide !

Les conditions hivernales peuvent rendre la gestion des bacs plus difficile :

- ❄ un coup de pelle;
- ❄ un bac remis sur ses roues après le vent;
- ❄ un rappel sur l'horaire de la collecte...

Ces gestes simples contribuent à la qualité du service, à la propreté des rues et renforcent l'esprit de communauté. Ensemble, on traverse l'hiver plus facilement !

Un engagement partagé

Ces actions s'inscrivent dans la volonté de la MRC d'Abitibi-Ouest de réduire l'enfouissement et d'augmenter la valorisation des matières sur tout le territoire. Ensemble, nous pouvons faire une réelle différence pour l'environnement.

☎ Besoin d'aide ? Nous sommes là
 ✉ zerodechet@mrcao.qc.ca
 ☎ 819 339-5671, poste 257

